



Avis de condoléances communales

Jean-Claude MADELEINE, maire de la ville de Sinnamary et le Conseil municipal, témoignent au nom de l'ensemble de la collectivité et des administrés, de **leurs plus sincères condoléances à la famille d'Estira JOHNNY, décédé accidentellement sur la commune**, à l'âge de 20 ans, le 8 février et inhumé le 14 février 2019.

La Ville de Sinnamary tient à exprimer son entier soutien et à s'associer à la douleur de sa famille.

Sinnamary, *Sennmari Tchò Péyi Savann*,

Le 15 février 2019

